

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 17 Juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison des mesures sanitaires actuelles, au Foyer Communal, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Etaient présents : CLERC Benjamin, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean, GAIKOWSKI Yolande, LAMBERT François, MEUNIER Xavier, PEYVERGES - BERNARD Christine.

Procuration : CALVET Sébastien à DUFOUR Guy-Noël, SERRES Muriel à LAMBERT François, TRAVERT Valérie à DURAND Pierre-Jean.

Absent excusé : PASINI Philippe.

Secrétaire de Séance : Yolande GAIKOWSKI.

Avant le Conseil Municipal, à 20h, et conformément à la Convocation, le Foyer Communal a été ouvert à la population pour toutes questions ou suggestions à faire part au Conseil Municipal. Trois habitants y ont participé.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 Juin 2020.

Vote du compte-rendu de la réunion du 12 Juin 2020 approuvé à l'unanimité.

2. Annulation de la délibération n° 17/2020 du 12/06/2020 portant désignation des délégués au SIAEP et décision à prendre pour la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant. Désignation d'un Conseiller Municipal en cas d'absence du titulaire et du suppléant.

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, indique au Conseil Municipal que seule, la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant est autorisée. Il convient donc, d'annuler la délibération n° 17/2020 et procéder à un nouveau vote.

Néanmoins, le Conseil Municipal souhaite proposer Philippe PASINI comme « Auditeur qualifié », en remplacement du suppléant dans le cas où le titulaire et le suppléant ne peuvent pas participer aux réunions du SIAEP. Il pourra ainsi, sur invitation du Bureau Syndical, assister aux débats, sans droit de vote.

Délégué titulaire : François LAMBERT,
Délégué suppléant : Benjamin CLERC,

Philippe PASINI, en qualité de Conseiller Municipal, dans le cas où ni le délégué titulaire ni le délégué suppléant ne peuvent être présents, pourra assister aux réunions sans droit de vote.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

3. Rapport de la Commission Information Communication Vivre ensemble.

- Compte-Rendu de la réunion du 18 Juin 2020
- Délibération sur le lancement de 3 Comités Consultatifs
- Finalisation du contenu du Bulletin Communal et principe de distribution.

Lecture par Christine PEYVERGES - BERNARD du compte-rendu de la réunion du 18 juin 2020 :

- 1^{er} Bulletin Municipal : La commission a préparé un projet qui a été remis à tous les Conseillers lors du Conseil Municipal du 10 Juillet. Les remarques ou observations faites ont été intégrées. Il sera distribué dans toute la commune avant fin juillet sous forme papier. Y sera joint un formulaire à remplir pour s'inscrire aux activités, aux Comités Consultatifs et choisir le type de média souhaité pour être informé et contacté (mail, SMS, courrier etc.).

- **Délibération** portant sur le lancement de 3 Comités Consultatifs « Information, Communication, Vivre Ensemble », « Animations et Fêtes » et « 4 Fleurs ».

Selon l'article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ces comités seront composés des membres du Conseil faisant partie de la Commission permanente correspondante ainsi que d'habitants, membres d'associations ou pas, ne faisant pas partie du Conseil Municipal. Ils se réuniront 2 à 3 fois et feront des propositions qui seront présentées en Conseil Municipal pour en délibérer.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4. Rapport de la Commission Animations et Fêtes.

- Compte-Rendu de la réunion du 23 juin 2020
- Décision sur le principe et la date de l'événement festif de fin d'été
- Délibération sur la mise à disposition du foyer pour la compagnie Cirk'Anart.

Lecture par Christine PEYVERGES – BERNARD du compte-rendu de la réunion du 23 juin 2020 :

- En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, la fête traditionnelle du village n'aura pas lieu cet été. Il est décidé d'organiser pour les habitants de Blaziert un événement festif en fin d'été. Ce sera un pique-nique type auberge espagnole qui se déroulera à Pébéraut sous les arbres, grâce à l'aimable invitation de Raymonde Serres. Il aura lieu le dimanche 13 septembre à partir de 12 h et pourra être précédé pour les volontaires d'une petite randonnée. Des informations complémentaires seront données aux habitants début septembre.

- Du 22 juillet au 16 août 2020, la Compagnie Cirk'Anard sera en résidence au Foyer de Blaziert. Pendant cette période la Compagnie organise des ateliers de jonglage (limité à 10 participants) pour enfants et adultes tous les jeudis de 16h à 18h ainsi qu'un spectacle gratuit le 25 juillet à 18 h (uniquement sur réservation), s'inscrire au 06 74 95 19 78. Une Convention sera établie avec la Compagnie. En application de la délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 2015 qui autorise la mise à disposition du foyer gratuitement aux Associations et compte tenu de l'intérêt festif offert aux habitants, Le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert à la signer. Les mesures sanitaires en vigueur seront mises en œuvre. Il est précisé que François Lambert, compte tenu de son lien familial avec l'association, n'a pas participé, ni à la discussion, ni au vote.

Cette délibération est approuvée par :

- 9 voix « POUR »,
- 0 voix « CONTRE »,

Monsieur François LAMBERT n'a pas pris part au vote.

5. Rapport de la Commission 4 Fleurs.

- Compte-Rendu de la réunion du 30 juin 2020
- Information sur le passage du Jury Départemental.

Lecture par Yolande GAIKOWSKI du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2020 :

- L'entretien du village se poursuit durant l'été et les équipes assurent un arrosage régulier des bacs, jardinières et massifs.
- Le CAUE (Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement du Gers) a annoncé une visite de courtoisie durant l'été. La date retenue sera le jeudi 13 Août durant l'après-midi. Le Comité Consultatif se réunira dès l'automne, afin de faire ses propositions.

6. Rapport de la Commission Urbanisme Infrastructures et Travaux.

- Compte-Rendu de la réunion du 2 Juillet 2020
- Information sur les discussions en cours pour la téléphonie mobile
- Devis pour la réparation d'un premier vitrail. Délibération.
- Installation d'un parking provisoire pour l'été à côté du terrain de basket.

Travaux :

- Chemin de Cauboue : Etude en cours où nous sollicitons l'expertise de la CCT.
- Presbytère : Les travaux sont reportés au mois de Septembre avec l'accord du locataire.
- La mise en place des stores de l'école est prévue pour le 29 juillet matin.
- Vitrail dégradé de l'église : Suite à la visite de Madame DAREES, spécialiste de la restauration de vitraux anciens, nous avons reçu un devis se montant à 4 363 Euros T.T.C., échafaudage inclus (1 000 Euros). Nous pourrions de notre côté essayer de trouver une solution moins coûteuse pour l'échafaudage. Les autres

vitraux présentent aussi des problèmes qui nécessiteront une intervention dont le montant reste à chiffrer.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la recherche de financement (aides, subventions, Fondation du Patrimoine...)

- Arbre sur le clocher

Nous avons reçu un 1^{er} devis d'un cordiste de 2860 Euros. Deux autres sociétés doivent donner leur chiffrage. La possibilité de demander aux pompiers de Condom d'intervenir dans le cadre d'un exercice a été évoquée. Monsieur Le Maire va prendre contact avec eux.

- Téléphonie mobile

Pour réduire les problèmes de réception en téléphonie mobile sur tout le territoire national, l'Etat a contractualisé avec les opérateurs un plan de couverture des zones dites « blanches ». Pour le Gers, par arrêté, Blaziert a été retenu comme secteur prioritaire, obligeant les opérateurs à mettre en service d'ici mi 2021 une antenne-relais 4G sur notre commune. 4 sites ont été proposés au cabinet d'Etude CIRCET mandaté par l'opérateur d'infrastructure SFR. Deux, sur terrains privés près du Bernès et près de Bladé, un, sur terrain communal près de Chivalé et le dernier sur le château d'eau du Piémont. Le cabinet CIRCET doit nous livrer des études de propagations pour vérifier la bonne couverture radio sur la zone retenue par l'arrêté et d'autre part examiner les conditions d'accès pour les interventions techniques et le raccordement au réseau électrique. Le Conseil municipal suit de près ce dossier qui nécessitera, le moment venu, une information large aux habitants et le vote d'une délibération donnant notre accord d'implantation à SFR.

Pour information, une rencontre est prévue mardi 21 juillet avec le Maire de Marsolan, où une antenne similaire vient d'être mise en service.

7. Tour de table des Conseillers / Questions diverses.

- Question : comment va-t-on gérer la venue de la compagnie Cirk'anard par rapport à la crise si les mesures évoluent ?

Réponse : nous devons prendre en compte en temps réel les nouvelles instructions. En particulier, nous allons devoir déclarer le spectacle à la Préfecture.

- Question : quand pourra-t-on avoir une information sur le budget de la Commune ?

Réponse : quelques grands chiffres sont donnés au Conseil Municipal mais une vue synthétique complète sera présentée lors du prochain Conseil.

- Question : serait-il possible d'avoir un autre chiffrage pour les vitraux ?

Réponse : C'est une activité très spécifique. Madame Darès nous a été indiquée pour ses restaurations de vitraux réalisées entre autres à Puységur et à St Puy.

- Information : Pour quantifier précisément le débit réel d'internet en différents points de la commune, François demandera aux conseillers et quelques résidents volontaires de participer à des relevés de débit dans leur logement afin de préparer un tableau à destination d'Orange permettant d'évaluer la capacité réelle de montée

en débit du réseau RTC (cuivre). (Gers numérique est intéressé par ce retour de terrain).

- Information : Maurice Boison, Maire de Castelnau sur l'Auvignon, est élu pour 6 ans en tant que Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.
- Information : Un recensement de la commune est prévu en 2021
- Information : la carte des travaux sur la RD7 est montrée au Conseil avec la déviation par Ligardes pour les poids lourds. Pour les véhicules légers, il est possible de passer par Roquepine.

Séance levée à 22 h 15.

